

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Je vous invite à découvrir au détour de ce bulletin les diverses manifestations qui ont jalonné l'agenda communal et celui d'associations au cours de ces mois de novembre-décembre.

Nous avons d'ailleurs plaisir à accueillir dans les colonnes de ce bulletin, une contribution du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Je me fais l'interprète de l'équipe rédactionnelle du bulletin municipal en rappelant que les associations sont invitées à faire remonter leurs informations vers le 10 de chaque mois, au secrétariat de mairie ou via l'adresse de messagerie suivante : mairiewoignarue@orange.fr.

Par ailleurs, je vous rappelle que si vous souhaitez diffuser à titre individuel une information à caractère communal (textes, photos), relater l'histoire du village (son patrimoine, ses activités d'antan), présenter des spécificités locales ou régionales, sachez que les colonnes du bulletin sont à votre entière disposition.

La commission Communication œuvre actuellement, avec un prestataire extérieur, à la création d'un site internet communal. La livraison est attendue en ce début d'année 2023.

Sur un tout autre registre, les services de l'Etat ont validé la mise en place de la vidéoprotection au niveau de l'accès camping et bateaux, et ce afin de lutter contre l'immigration clandestine. Cet équipement sera financé à hauteur d'environ 50 000 € par des crédits britanniques dédiés aux communes de notre littoral.

Je tiens à vous souhaiter à titre personnel et au nom de la municipalité, de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous présente mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et tout principalement de santé pour la nouvelle année.

A cet effet, je vous informe que la cérémonie des vœux à la population se déroulera **le dimanche 8 janvier à 11 h, à la salle des fêtes.**

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 28 Décembre 2022.

Retour sur des manifestations de Novembre-Décembre 2022

Ste Cécile à l'honneur

L'harmonie municipale a honoré le 26 Novembre 2022 sa sainte patronne. Pour l'occasion Cassandre CARPENTIER a succédé à Lucine DEVILLERS.



De gauche à droite : Cassandre CARPENTIER, Ste Cécile entrante, Corine DAMIS Présidente de l'Association, Lucine DEVILLERS, Ste Cécile sortante.

A l'issue de la cérémonie religieuse, cette édition a consacré plusieurs musiciens et membres de l'association :

Pour l'année 2021 (en raison de la Covid, les médailles de 2021 n'avaient pas été envoyées par la fédération musicale de la Somme.

- . **Palandre Stella** : médaille de bronze pour 20 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie
- . **Crusel Elodie** : médaille d'argent pour 25 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie
- . **Deneux Gérard** : médaille d'argent pour 30 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie

Pour l'année 2022 :

- . **Damis Corinne** : diplôme pour 10 ans de fidélité
- . **Crusel Pascale** : médaille de bronze pour 20 ans de fidélité
- . **Devillers Jacques** : médaille de bronze pour 20 ans de fidélité
- . **Brenet Jacques** : médaille d'argent avec palme pour 60 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie
- . **Delabie Daniel** : médaille d'or avec palme pour 65 ans de pratique musicale au sein de l'harmonie ; à noter que Daniel DELABIE a parallèlement été mis à l'honneur lors de l'assemblée générale de la fédération musicale de la Somme.



Puis les musiciens, les membres de l'association, membres sympathisants, des habitants et des élus ont partagé un moment festif.

Les palmes de l'animation reviennent, à n'en pas douter à Lionel PALANDRE, qui a orchestré de « main de maître » une version revue du jeu télévisé « les 12 coups de midi » !!



Le concours de manille du COW Football, le 3 décembre

Ce concours de cartes a attiré une trentaine de joueurs. Chaque équipe était concentrée sur son jeu pour tenter de gagner un lot parmi lesquels :

- un bon d'achat de 80 € attribué à la 1^{ère} équipe,
- un bon d'achat de 60 € pour la 2^{ème} équipe,
- un repas offert au restaurant Chez les Filles à Mers-les-Bains pour la 3^{ème} équipe,
- et bien d'autres lots sous la forme de bons d'achats (dont la Poissonnerie Jordan Marée, ...).

Le tournoi a été ponctué d'un repas, l'occasion de partager « un bon moment ».



Le « Lavathon » des Sapeurs-pompiers, le 3 décembre

Le lavage de voitures organisé par les sapeurs-pompiers dans le cadre du Téléthon, a permis de récolter la somme de 170 €.

Nos sapeurs -pompiers ont bravé un temps particulièrement frisquet ce matin-là, sans toutefois nulle comparaison avec les conditions atmosphériques exécrables de 2021 qui avaient fortement perturbé l'opération.



« Je suis entre de bonnes mains »

La commémoration de la guerre d'Algérie le 5 décembre

Union Nationale des Combattants – Section UNC – Soldats de France de WOIGNARUE Cérémonie du 5 décembre 2022

Ce lundi 5 décembre a donné lieu à un rendez-vous officiel face à la stèle des anciens combattants – place de l'Abbé Holleville, pour rendre hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et Tunisie ».

Parmi les allocutions, Madame Le Maire a décliné le message de Madame Patricia MIRALLES – Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la mémoire dont voici quelques extraits : « Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie et de toutes les victimes, y compris ceux qui ont suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962, que la nation reconnaît en leur rendant hommage. La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui est cependant particulière. Elle vient conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré cette année au 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie ».

« La France a envoyé presque un million et demi d'hommes se battre en son nom en Algérie entre 1954 et 1962. Plus de 23 000 d'entre eux y ont trouvé la mort. En les honorant aujourd'hui, nous disons à leurs frères d'armes et à leurs proches, que la Nation ne les oublie pas.

Il en est de même des victimes des attentats et des exactions qui ont marqué la période qui a suivi les accords d'Evian le 18 mars jusqu'à la déclaration d'indépendance de l'Algérie le 5 juillet, et parfois au-delà. Le président de la République a exprimé au nom de la nation, le caractère impardonnable pour la République de la fusillade de la rue d'Isly le 26 mars 1962 et a demandé que soit reconnu le massacre du 5 juillet à Oran.

Le sort des Harkis et des autres membres des formations supplétives a lui aussi nourri une mémoire douloureuse. La loi du 23 février porte enfin reconnaissance de la Nation et réparation des préjudices subis par les Harkis et les autres supplétifs ».

« Le cycle mémoriel et le travail réalisé en cette année du 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie nous montrent que nous pouvons et que nous devons continuer à apaiser toutes ces mémoires blessées. Sans en nier aucune. Et en appréhendant le sens de la transmission, pour léguer aux générations futures une mémoire qui permettra à la fois de ne jamais cesser d'honorer celles et ceux qui sont morts ou qui ont souffert pendant ce conflit. Et de renforcer la cohésion de notre communauté nationale ».

Les convives se sont retrouvés à la salle de musique pour le vin d'honneur et y déguster le repas préparé par la Taverne des 3 Piots Coechons.



Le lancement des Illuminations de Noël, le 9 décembre

Ce vendredi 9 décembre, vers 19 heures, les membres du conseil municipal, les agents communaux, des élus locaux dont Monsieur Emmanuel NOIRET (Conseiller Départemental du canton de Friville-Escarbotin), Monsieur Thierry BALESDENT (Collaborateur d'Emmanuel MAQUET) ont procédé à la mise en lumière des décorations de Noël, mises en place par les agents communaux, autour de la mairie et sur la place de l'église.

Pour une première ce fut une réussite. La population a répondu présent, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont pu contempler cet instant féérique.

« Cerise sur le gâteau », le Père Noël avait coché à son agenda cette étape Woignarusienne, afin de distribuer friandises et clémentines à chaque enfant.

Pour agrémenter l'évènement, l'harmonie municipale a décliné un programme de circonstance.

Les participants ont pu se réchauffer autour d'un chocolat et vin chauds proposés par les Parents d'élèves tandis qu'une vente de crêpes était organisée par les membres de l'harmonie municipale.

La municipalité tient à remercier vivement Alain HAMIOT qui a réalisé plusieurs nouvelles figurines réparties sur la place et à de multiples endroits du village. Merci et bravo pour cette nouvelle réalisation qui se laisse apprécier.



Remarque : cette année la commune a voulu répondre à la problématique de la consommation d'énergie. En ce sens elle a recherché la « sobriété énergétique » avec le choix d'un emplacement centralisé pour les illuminations de Noël ; à savoir sur la place de l'église et dans le périmètre de la mairie.

Sainte Barbe honorée par les Sapeurs-Pompiers



Ce samedi 10 décembre 2022, l'amicale et le corps des sapeurs-pompiers de Woignarue ont célébré la Sainte Barbe, patronne des métiers liés au feu et à la foudre (sapeurs-pompiers, démineurs, artificiers).

En 2023, la patronne et protectrice des soldats du feu sera incarnée par Josiane LEDOUX qui succède à Odile PINEAU.

Dans son discours, André DEPOILLY, Adjudant-Chef et Chef de corps, a rappelé les chiffres de l'année 2022 en matière d'interventions. Au détour, il a souligné que le Lieutenant-Colonel JOURDAIN, Chef du Groupement Territorial Ouest du département, avait rendu un avis favorable lors de sa visite d'évaluation du 16/11/2022.

André DEPOILLY a notamment remercié « Madame Le Maire, le conseil municipal pour l'écoute et l'attachement démontrés au CPI Woignarusien, et a appelé de ses vœux l'arrivée de nouvelles recrues au sein de l'unité qui compte actuellement 10 sapeurs.

Une minute de silence a été observée pour tous les anciens sapeurs-pompiers locaux disparus, pour tous ceux qui sont décédés en 2021 dans l'exercice de leur mission au service des autres.

Lors de son allocution, Madame Le Maire a souligné l'engagement de ces hommes et femmes volontaires, les efforts et les sacrifices consentis. Elle a rappelé l'importance de disposer d'une section de sapeurs-pompiers dans la commune et a remercié ceux-ci pour leur implication sans faille aux diverses manifestations organisées par la municipalité.

Au cours de la manifestation, Vincent DEPOILLY s'est vu remettre le grade de Sergent-Chef.

Après le vin d'honneur, les convives ont savouré le repas préparé par l'équipe du Domaine de la Mer.



4^{ème} en partant de la gauche : Vincent DEPOILLY élevé au grade de Sergent-Chef, au centre Josiane LEDOUX, Sainte Barbe entrante, à droite Odile PINEAU, Sainte Barbe sortante.

Le Père Noël a fait un passage remarqué à l'école Arc-en-Ciel

Le Père Noël n'a pas raté son traditionnel rendez-vous pour la plus grande joie des enfants de l'école Arc-en-Ciel.

Ce vendredi 16 décembre après-midi, ils ont donc reçu la visite du célèbre bonhomme vêtu de rouge et portant une superbe barbe blanche !

Celui-ci n'est pas venu les mains vides car d'innombrables cadeaux et friandises remplissaient sa hotte.

En guise de remerciements, les enfants ont chanté pour le Père Noël de tout leur cœur !

Après ces moments de joie, le Père Noël est reparti pour d'autres distributions et terminer toutes les commandes en vue de sa longue tournée prévue le 24 décembre.

L'association des Parents d'élèves a participé à cette magie en offrant les cadeaux et un superbe goûter.

La commune a quant à elle, remis à chaque enfant un présent (Mug avec chocolats, clémentine).



Opération « colis de Noël » au profit des aînés de la commune

Dans la commune, la distribution du traditionnel colis de Noël réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus, s'est déroulée en mairie, le samedi 17 décembre matin.

Pour l'occasion, 204 colis avaient été confectionnés par un Etablissement et Service d'aide par le Travail (ESAT) à raison de 90 pour des personnes vivant seules et 57 pour des couples.

Le colis était complété par un bon d'achat de 10 € pour une personne seule au foyer et 15 € pour un couple ; à faire valoir auprès de deux commerces locaux : la poissonnerie Jordan Marée d'Hautebut et Carrefour Contact à Ault.

La remise du colis était accompagnée d'un temps d'échanges autour d'un café ; initiative largement appréciée.



Autres expressions de la vie communale

Pot de Noël des employés municipaux le 13 décembre



Au cours de son discours, Madame Le Maire a salué les agents nouvellement retraités (Véronique, Alain) « qui nous font l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui » puis elle s'est attachée à remercier les agents qui apportent leur savoir-faire, leur engagement dans l'accomplissement des missions de service public.

Ainsi « vous participez à l'action de la collectivité au quotidien, aux côtés du Maire et de l'équipe municipale. Vous œuvrez dans de multiples domaines de la vie publique au service des administrés, pour ne citer que l'accueil des publics, les services de garderie et de cantine, le transport scolaire, l'entretien et la maintenance des locaux, l'entretien et la création d'espaces verts, le secrétariat de mairie, la comptabilité, l'urbanisme, l'état civil..... La liste est bien longue !

Une mention spéciale a été décernée à Alain pour la réalisation des figurines de Noël qui orneront dans quelques jours la place du village et les devantures de l'école et de la mairie.

La formation des agents a été évoquée avec la programmation début 2023, d'une action Habilitation électrique pour trois agents et CACES (R482) pour deux agents.

Madame Le Maire a précisé les nouvelles missions confiées à André DEPOILLY à savoir l'encadrement des services techniques : à titre d'exemples : le suivi des vérifications et contrôles périodiques obligatoires en ERP, le suivi de la flotte des véhicules et des matériels, le passage de commandes, la liaison avec les fournisseurs.

Avant de partager le verre de l'amitié, une carte cadeaux a été remise aux employés communaux de la part de leur Amicale, sur la base d'une subvention communale.

Réception d'ADI Somme ce 23 décembre

Sympathique réception organisée ce 23 décembre à la mairie pour mettre sur le devant de la scène les bénéficiaires de l'Association Départementale d'Insertion de la Somme, à l'œuvre dans notre commune chaque année durant 10 semaines.

Cette manifestation s'est déroulée en présence de Michel DELEPINE, Maire de Mers-les-Bains et Président de l'association, de Madame Delphine PIGNON, la directrice, de Nicolas BRUVIER, l'encadrant, de Madame Le Maire de Woignarue, de M. SCHIBLER, Conseiller délégué de la commune d'Ault et de représentants des services techniques respectifs.



Dans son discours, Dominique MALLET a relaté différents chantiers réalisés au cours de 2022, à savoir :

- . la réalisation au camping d'un local ouvert de stockage des poubelles,
- . la réfection des portiques dans le marais,
- . la participation à la réfection des épis de protection contre la mer,
- . l'entretien des espaces verts dans le village et les hameaux et divers travaux de voirie,
- . des travaux d'intérieur au clocher de l'église,
- . la remise en peinture des façades de la mairie,
- . la réfection des portails métalliques à l'entrée du cimetière.

La qualité du travail, l'encadrement ainsi que l'esprit d'entraide ont été largement soulignés.

Les représentants des trois communes ont souhaité aux bénéficiaires que ce parcours d'insertion soit un véritable tremplin vers l'emploi durable.

Avant de partager le verre de l'amitié, une carte cadeaux a été offerte à chaque membre d'ADI Somme.

En savoir plus sur l'ADI Somme :

Cette association d'entraide et d'action sociale a été créée en 1990. Elle a son siège à Amiens. Elle anime sept chantiers d'insertion répartis sur le département : 1 à Abbeville, 1 à Péronne, 3 dans l'est de la Somme, 1 dans le canton d'Ault (Ault-Mers et Woignarue) et 1 à Valloires.

Les chantiers d'insertion concentrent 98 bénéficiaires et 11 permanents.

Agenda à venir

❖ **Communication du club des Aînés de Woignarue**

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s aîné.e.s,

Vous avez 65 ans ou + au cours de l'année. Sachez que vous pouvez adhérer à notre association « Les Amis des Aînés de Woignarue ». Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenu.e.s ; détente et bonne humeur assurées.

Pour en savoir davantage, nous serons ravis de vous compter parmi nous, **lors de notre Assemblée Générale, fixée le 12 janvier 2023, à 14h30, à la salle Charles Lecat.**

Contact : Monsieur FROMENTIN – 03 22 26 86 20.



❖ **Concours de cartes organisé par le Comité des Fêtes : le Samedi 4 Février 2023, à partir de 18h30 à la salle Charles Lecat.**

Informations diverses

- ❖ La commune de Woignarue vient de souscrire une convention de prestation de service de fourrière animale pour les chiens et les chats en état d'errance ou de divagation, avec la SPA d'Etalondes, en lien avec la fermeture du service qui était présent à l'aérodrome de Eu et géré par la C CVS.

La convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023. Sur la base d'une redevance d'un montant de 1.33 € TTC par habitant et des données de l'INSEE (797 habitants au 01/01/2023), le coût de la prestation sera de 1 060 €.

Nota : Ne sont pas comprises dans le présent contrat :

- Les missions de capture, ramassage, transport des animaux errants et/ou dangereux,
- L'accueil des chats errants au sens de l'article L211-27 du code rural.

- ❖ **Une collecte de piles alcalines et salines se déroule actuellement en mairie au profit du TELETHON.**

Faites de votre geste éco-citoyen un geste de solidarité

1 pile = 1 don pour le Téléthon



Aide de l'Etat de 50 à 200 euros pour le chauffage au bois

Pour faire face à la hausse des prix des granulés et du bois de chauffage, une aide exceptionnelle de 50 à 200 € sera versée, sous conditions de ressources, aux ménages qui se chauffent au bois. Ce chèque « énergie bois » pourra être demandé dès maintenant sur le site du chèque énergie.

Les foyers qui se chauffent avec des pellets (granulés) auront droit à :

- 200 € pour les foyers les plus modestes ;
- 100 € pour les foyers ayant des niveaux de revenus un peu plus élevés.

Les ménages qui se chauffent avec des bûches auront droit à :

- 100 € pour les ménages les plus modestes ;
- 50 € pour les ménages ayant des niveaux de revenus un peu plus élevés.

<https://chequeboisfioul.asp-public.fr/chqfuel/>

Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs

Le **Relais Petite Enfance (RPE)** propose 1 session de portage physiologique initiale et une session "perfectionnement".

<p>ATELIER PORTAGE PHYSIOLOGIQUE porter son bébé en respectant la posture naturelle de l'enfant</p> <p>12 ET 30 JANVIER 2023 DE 13H30 À 15H30</p>  <p>VOUS AVEZ UN BÉBÉ DE MOINS DE 6 MOIS ? BIENTÔT PARENT ?</p> <p>✓ GRATUIT ✓ PLACES LIMITÉES</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE 02 27 28 03 91 rpe@villes-soeurs.fr</p> <p>Relais petite enfance Informier Accueillir Accompagner</p> <p>Atelier animé par Maïna LAOUENAN instructrice en portage physiologique « Graine de massage », accompagnement périnatal et parental</p>  <p>villes sœurs COMMUNAUTÉ DE COMMUNES f i y t in ovilles-soeurs.fr</p> <p>Communauté de communes des villes sœurs 12 Avenue Jacques Anquetil 76260 Eu</p>	<p>ATELIER PORTAGE PHYSIOLOGIQUE porter son bébé en respectant la posture naturelle de l'enfant</p> <p>LUNDI 23 JANVIER 2023 DE 13H30 À 15H00</p>  <p>VOUS AVEZ UN BÉBÉ DE PLUS DE 6 MOIS ?</p> <p>✓ GRATUIT ✓ PLACES LIMITÉES</p> <p>INSCRIPTION OBLIGATOIRE 02 27 28 03 91 rpe@villes-soeurs.fr</p> <p>Relais petite enfance Informier Accueillir Accompagner</p> <p>Atelier animé par Maïna LAOUENAN instructrice en portage physiologique « Graine de massage », accompagnement périnatal et parental</p>  <p>villes sœurs COMMUNAUTÉ DE COMMUNES f i y t in ovilles-soeurs.fr</p> <p>Communauté de communes des villes sœurs 12 Avenue Jacques Anquetil 76260 Eu</p>
---	--

Pour en savoir plus : **Amélie Tachevin** - Animatrice Relais Petite Enfance - 02.27.28.03.91

Communication du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard





Des paysages à couper le souffle qui font la renommée de notre environnement !

❖ Un Grand Site de France, kezaiko ?

Sélectif et exigeant, le label Grand Site de France est attribué pour une durée de 6 ans renouvelable par le ministère de l'environnement.

Être un Grand Site de France, c'est s'engager pour la mise en œuvre collective d'un équilibre entre préservation des espaces naturels sensibles, cadre de vie des habitants et accueil des visiteurs.

Mettre en valeur le territoire, dans le respect de ces grands paysages, de son identité, et de ses activités traditionnelles, dans une démarche de **développement durable** et ainsi garantir pour l'habitant et le visiteur de vivre dans un lieu **authentique** et **remarquable**.

❖ Le Grand Site de France Baie de Somme en quelques mots, c'est :

- 30 communes du littoral et de son arrière-pays
- Un gestionnaire et animateur : le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
- 2 sites classés qui en sont le cœur patrimonial : Le Marquenterre et Le cap Hornu/Pointe du Hourdel, reconnus pour leur valeur patrimoniale et environnementale
- Des paysages exceptionnels et une politique active de préservation



❖ Les objectifs du Grand Site de France Baie de Somme

- Préserver les espaces naturels et paysages emblématiques de la Baie de Somme : Restaurer, valoriser et aménager dans le respect du caractère des lieux pour préserver les sites emblématiques du Grand Site de France Baie de Somme
- Fédérer autour des valeurs du label Grand Site : Renforcer le dialogue avec les élus locaux, les habitants et les associations afin de les inclure dans la démarche et de faire naître un sentiment d'appartenance au Grand Site de France.
- Mieux gérer les flux touristiques et mieux se déplacer : répartir la fréquentation sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble du territoire, et renforcer la découverte à pied ou à vélo, qui est plus qualitative pour le visiteur et pour l'environnement.
- Mieux accueillir les visiteurs : Accueillir autrement, en poursuivant les démarches qualitatives d'accueil sur l'ensemble du territoire, dans le respect du cadre de vie des habitants et des activités traditionnelles et en rendant possible un tourisme durable



À l'Etat civil

Décès :

Monsieur Daniel BRIET (60 ans)

décédé le 13/12/2022 à Abbeville

Monsieur PION* Roger (98 ans)

décédé le 13/12/2022 à Abbeville

Aux familles, aux proches des défunts, nous présentons nos sincères condoléances.

* Monsieur PION était le doyen de notre commune.

A noter qu'il avait été élu conseiller municipal, sous le mandat de M. Henri MONGRENIER, de 1983 à 1989.

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

- . Le lundi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- . Le Mardi : de 8h30 à 12h00
- . Le Jeudi : de 14h00 à 17h00
- . Le Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>



*Madame MALLET Dominique, Maire de
Woignarue*

L'ensemble du Conseil Municipal

Les agents municipaux

*vous présentent à vous et à vos proches leurs
meilleurs vœux pour 2023*

*Nous vous souhaitons une année remplie de
douceur et une bonne santé*

*pour profiter de ce que la vie offre de
meilleur.*

